

<p style="text-align: center;">REPUBLIQUE FRANÇAISE <small>OO OO OO OO OO OO OO</small> DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES <small>OO OO OO OO OO OO OO</small> COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGÓ</p>	<p style="text-align: center;">EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGÓ <small>OO OO OO OO OO OO OO</small> SEANCE DU 07 MARS 2024</p>
<p>Nombre de Conseillers en exercice : 71 Présents à la séance : 43 Ont participé au vote : 57 Pour : 57 Contre : 0 Abstention : 0 Date de la convocation : 29 février 2024</p>	<p>L'an deux mille VINGT QUATRE et le SEPT MARS, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Conflent Canigó s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de sa réunion, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis JALLAT, Président.</p>
<p>Objet :</p> <p style="text-align: center;">TRANSFERT EAU ET ASSAINISSEMENT AU 01 JANVIER 2026</p> <p>N° d'Ordre : 60-24</p> <p>Classification @ctes : 5.7.4 Intercommunalités - Autre Secrétaire de Séance : Ahmed BEKHEIRA</p>	<p>ASSISTAIENT A LA SEANCE : Fernand CABEZA, Éric MAHIEUX, Olivier CHAUVEAU, Josette PUJOL, Patrick MARCEL, Johanna MESSAGER, Patrice ARRO, Daniel ASPE, Roger PAILLES, Claude ESCAPE, Stéphane GILMANT, Chantal CALVET, Jean-Pierre VILLELONGUE, Jean-Luc BLAISE, Gérard QUES, Christian TRIADO, Thierry BEGUE, Jean-Louis JALLAT, Yves DELCOR, Géraldine BOUVIER, Ahmed BEKHEIRA, Elisabeth PREVOT, Agnès ANCEAU-MORER, Thérèse GOBERT-FORGAS, Bernard LAMBERT, Gladys DA SILVA, David MONTAGNE, Nicolas BERJOAN, Aude VIVES, Christelle LAPASSET, Olivier GRAVAS, Jean-Louis SALIES, Claude SIRE, Jean SERVAT, Serge BOYER, Christine HIERREZUELO, Pierre SERRA, Patrick LECROQ, Bruno GUERIN, Lucette ORTIZ CASTILLO, René DRAGUE.</p> <p>ABSENTS REPRESENTES PAR UN SUPPLEANT : Michel LLANAS était représenté par Frédéric GALIBERT, Marie-Edith PERAL était représentée par Erk CHATELUS.</p> <p>ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Jean-Louis BOSC a donné procuration à Gérard QUES, Jean-François LABORDE a donné procuration à Claude SIRE, Guy CASSOLY a donné procuration à Aude VIVES, Anne-Marie CANAL a donné procuration à Christian TRIADO, Éric RODRIGUEZ a donné procuration à Roger PAILLES, Etienne TURRA, a donné procuration à Agnès ANCEAU-MORER, Corinne DE MOZAS a donné procuration à Bernard LAMBERT, Nathalie CORNET a donné procuration à Gladys DA SILVA, Claire LAMY a donné procuration à Thérèse GOBERT-FORGAS, Laurent CHARCOS a donné procuration à Géraldine BOUVIER, Jean MAURY a donné procuration à Christelle LAPASSET, André JOSSE a donné procuration à Jean-Pierre VILLELONGUE, Jean-Jacques ROUCH a donné procuration à René DRAGUE, Henri GUITART a donné procuration à Patrice ARRO.</p> <p>ABSENTS EXCUSES : Sébastien NENS, Philippe DORANDEU, Anne LAUBIES, Yaël DELVIGNE, André ARGILES, Laurent ALOZY, Jean-Christophe JANER, Jean CASTEX, Françoise ELLIOTT, Jean-Marie MAYDAT, Guy BOBE, Alain ESTELA, Raphaël VIGIER, Robert JASSEREAU.</p>

Le Président,

RAPELLE que la loi NOTRe du 7 août 2015 imposait le transfert des compétences eau et assainissement aux EPCI au 01/01/2020. Devant les difficultés soulevées par les associations d'élus, la loi du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes a donné **une** possibilité d'opposition et de report du transfert au 01/01/2026.

DIT QUE que c'est le cas de la Communauté de Communes Conflent Canigó.

PROPOSE au conseil de créer un Comité de Pilotage (COPI) chargé de définir les missions et de suivre les travaux d'une Assistance à Maitrise d'Ouvrage.

RAPPELLE que la commission des Maires est étroitement associée aux différentes phases des études de transfert de compétences.

PRECISE que le COFIL pourrait être composé d'élus du Conseil Communautaire et d'élus des Syndicats de communes gestionnaires ne siégeant pas à la Communauté de Communes.

INFORME le Conseil que des personnes se sont déclarées candidates.

- Chantal CALVET – Maire de Fontpedrouse aura la charge d'animer le COFIL,
- Jean-Louis BOSCH (Campome – SIVU du Conflent),
- Erik CHATELUS (Estoher – Sivu du Conflent),
- Eric MAHIEUX (Baillestavy),
- Stéphane GILMANT (Finestret – SIVU du Conflent),
- Daniel ASPE (Escaro),
- Patrice ARRO (Corneilla de Conflent – Sivom Val Cady),
- Yves DELCOR (Prades – Sivu du Conflent),
- Josette PUJOL (Catllar),
- Christian TRIADO (Mosset),
- Alain ESTELA (Taurinya – Sivu du conflent),
- Thierry BEGUE (Nohèdes),
- Fernand POVEDA (Prades – Sivu du conflent),
- Jean-Luc BLAISE (Mantet),
- Bruno GUERIN (Vinça – sivu du conflent),
- Oliver CHAUVEAU (Casteil - Sivom Val Cady),
- Jean-Marie MAYDAT (Serdinya – Sivu Olette/Serdinya),
- Aude VIVES (Prades - Sivu du conflent),
- Olivier GRAVAS (Sahorre),
- Bernard LAMBERT (Prades- Sivu du conflent),
- Patrick LECROCQ (Villefranche de Conflent,
- Pierre SERRA (Vernet les Bains),
- Henri GUITART (Vernet les Bains,
- André ARGILES (Nyer).

FAIT PART au Conseil que si d'autres personnes souhaitent s'inscrire, sans attendre, de se rapprocher du Directeur Général des Services. La liste des participants au COFIL n'est pas arrêtée.

PROPOSE de créer un poste de chargé de mission pour assister le COFIL dans ses travaux.

DEMANDE à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer.

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé de son Président et après en avoir délibéré valablement, à l'unanimité.

ACCEPTE de créer un Comité de Pilotage (COFIL) chargé de définir les missions et de suivre les travaux d'une Assistance à Maitrise d'Ouvrage.

APPROUVE la liste non exhaustive des candidats.

ACCEPTE de créer un poste de chargé de mission pour assister le COFIL dans ses travaux. Ce poste permettrait pour la suite, de soutenir l'action de la Communauté dans ces compétences, notamment pour rechercher de subventions, quelle que soit l'organisation qui sera retenue.

DONNE TOUT POUVOIR à Monsieur le Président pour signer toutes les pièces permettant de mener à bien cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus par tous les membres présents qui ont signé sur la minute.

Le 19 Mars 2024.
Pour extrait, certifié conforme,
Le Président,
Jean-Louis JALLAT.

